

Paris, le 03 octobre 2019

## **Entrée dans les études de santé : Un budget loin des ambitions de la réforme**

Le 20 septembre dernier la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Frédérique Vidal, annonçait lors de son discours de rentrée un **financement à hauteur de 6 millions d'euros supplémentaires pour la mise en place de la réforme d'entrée dans les formations de santé.**

**Cette annonce ne permettra pas de répondre aux ambitions portées par cette réforme.** Si nous souhaitons que cette réforme puisse satisfaire aux enjeux il est primordial de lui allouer les moyens nécessaires. Pour rappel en 2018, c'est 57150[1] étudiants qui accédaient à une Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES). Celle-ci étant supprimée, le contingent d'étudiants sera à l'avenir réparti entre différentes formations de licence ou une première année à dominante santé qui reste à créer.

Or, une première année de licence avec mineure ou majeure santé représente un coût bien plus important qu'une PACES, largement supérieur à 6 millions d'euros. **Le bilan des expérimentations montre la nécessité d'un investissement plus important.** Pour exemple, le coût par étudiant d'une première année du système PluriPass de l'Université d'Angers démontre une hausse de plus de 500€[2].

Dans un contexte où la **dépense intérieure par étudiant ne cesse de décroître d'année en année**, l'urgence d'un financement à la hauteur des exigences et des besoins de cette réforme est inéluctable. La mise en place des différentes voies d'accès aux études de santé et l'accompagnement humain demandé ne pourra se résoudre avec un financement sur appel à projet pédagogique ni par la mise en concurrence des établissements.

La FAGE demande une **reconsidération du budget alloué à la mise en oeuvre de cette réforme** sans quoi la philosophie et l'ambition avec lesquelles elle a été construite ne pourront être respectées.

[1] REPÈRES et RÉFÉRENCES STATISTIQUES, 2019 p 162

[2] Bilan des expérimentations PACES 2014 - 2018, 12 juillet 2018

### **contacts presse**

**Samuel Chastagner**

Attaché de presse de la FAGE

06 75 33 79 30

samuel.chastagner@fage.org

**Fanny Toussaint**

1ère Vice-présidente en charge de l'enseignement supérieur et de la Recherche à l'ANESF

07 82 27 52 89

enseignementsup@anesf.com

**Ewen Le Drast**

Vice-président en charge des affaires académiques à l'UNECD

07 70 51 52 97

academique@unecd.com

**Kevin Bouchenak**

Vice-président enseignement supérieur à l'ANEPPF

06 24 27 62 58

enseignement-sup@anepf.org

**Maxime Tournier**

Vice-président chargé de l'enseignement supérieur à l'ANEMF

07 77 83 49 23

maxime.tournier@anemf.org